

Question 06:

À l'article 3.3 de la Formule de soumission, l'adresse du site web d'Hydro-Québec TransÉnergie semble erronée, pouvez-vous vérifier?

Réponse 06:

En effet, l'adresse du site web d'Hydro-Québec TransÉnergie indiquée à l'article 3.3 de la Formule de soumission était erronée. L'adresse à utiliser est la suivante:

http://www.hydroquebec.com/transenergie/fr/commerce/producteurs_prives.html